



Nationale IV Ligue Île-de-France

Les dispositions suivantes sont spécifiques à la Nationale 4 Ile-de-France

Le règlement est celui du Championnat de France des Clubs de la FFE que vous pouvez télécharger soit sur le site fédéral, soit sur celui de la Ligue Ile de France.

Forfait sportif : à l'encontre de toute équipe ou de tout joueur ne se présentant pas dans la salle de jeu au cours des 60 minutes suivant l'heure prévue de la rencontre ou ayant perdu au temps sans avoir joué un coup. Tout forfait d'équipe sera sanctionné d'une amende de 100€.

Les seules modifications concernent les montées et descentes. Le premier de chaque poule monte en N3 et le 8ème descend en IdF1.

L'arbitre n'est pas obligatoire lors d'un match de N4 IDF mais est fortement recommandé.